



DOUBLE-LICENCE 2

Gestion-Cinéma



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
ÉCOLE DE MANAGEMENT
DE LA SORBONNE

SOMMAIRE

LE MOT DU DIRECTEUR	3
VOS INTERLOCUTEURS	Erreur ! Signet non défini.
CALENDRIER UNIVERSITAIRE.....	5
L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE.....	6
<i>Cas particuliers</i>	6
BONUS	7
<i>Bonus langue</i>	7
<i>Bonus sport</i>	7
<i>Bonus activité culturelle</i>	8
<i>Bonus engagement citoyen</i>	8
PROCÉDURE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE.....	9
ENSEIGNEMENTS A CHOIX.....	11
COURS MAGISTRAUX (CM).....	11
TRAVAUX DIRIGES (TD)	11
MAQUETTE	Erreur ! Signet non défini.
SYLLABUS.....	14
EXAMENS / RESULTATS.....	17
EXAMENS/PARTIELS.....	17
RESULTATS.....	17
CONSULTATION DE COPIES.....	17
COMPRENDRE SES RÉSULTATS.....	17
CAPITALISATION ET COMPENSATION	18
REDOUBLEMENT	18
ÉTUDIANTS AJAC.....	18
QUE FAIRE EN CAS DE DIFFICULTES PEDAGOGIQUES ?	19
ORIENTATION	20
ORIENTATION EN LICENCE 3	20
<i>Licences 3 de l'EM Sorbonne</i>	Erreur ! Signet non défini.
<i>Césure</i>	20
<i>D.U. Césure Poursuite d'études (CPE)</i>	20
REORIENTATION	21
AIDES A LA PROFESSIONNALISATION.....	21
<i>Puis-je effectuer un stage en L2 ?</i>	22
SITUATIONS PARTICULIERES	23
ETUDIANT SALARIE.....	Erreur ! Signet non défini.
ETUDIANT BOURSIER.....	23
ETUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP.....	23
ETUDIANT INTERNATIONAL.....	24
INFORMATIONS GÉNÉRALES	25
ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	25
MESSAGERIE.....	25
INTRANET ETUDIANT	26
PERTE DE LA CARTE D'ETUDIANT	26
SERVICES UTILES	27

LE MOT DU DIRECTEUR

L'objectif de cette double licence est de proposer aux étudiants une formation d'excellence, unique en France. Grâce à la permanence d'enseignants de haut niveau, universitaires spécialisés et praticiens d'entreprises, nous offrons aux étudiants la garantie d'une formation à la fois structurée autour d'un projet pédagogique et parfaitement adaptée aux évolutions du monde des affaires.

A l'issue de ce cursus, les étudiants obtiendront une licence de « cinéma : pratique et esthétique » et une licence de « gestion » : ils auront la possibilité de choisir, pour poursuivre leur cursus en Master, entre les divers parcours des deux disciplines « Économie et gestion » et « Cinéma & audiovisuel » ; ils pourront aussi s'orienter vers des formations plus spécialisées débouchant sur les métiers de la production ou la gestion de projets audiovisuels.

La réputation de nos diplômes est d'abord projetée à l'extérieur par les étudiants eux-mêmes, notamment lors des stages, puis lorsqu'ils sont embauchés. La très grande stabilité du nombre de nos étudiants, alors que se créent dans le même temps de multiples offres de formations concurrentes, témoigne de la confiance sans faille des étudiants dans la qualité de nos formations.

Toutes les équipes de l'EMS, tant au niveau des enseignants que des gestionnaires de scolarité et de l'administration sont mobilisées pour vous accompagner tout au long de cette année universitaire 2024-25.

En vous souhaitant une agréable année pleine de succès et de découvertes, qu'elle vous soit source de réussite et d'épanouissement.

Belle rentrée à toutes et tous.

Florent PRATLONG

Directeur de l'école de Management de
la Sorbonne

VOS INTERLOCUTEURS

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

- EMS

Centre Sorbonne
1 rue Victor Cousin 75005 Paris

Mme Zahra AWAD

Bureau D 623

double-licences-ems@univ-paris1.fr

01 40 46 31 05

Horaires d'ouverture : Lundi-mardi -jeudi-
vendredi

De 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

- UFR 04

Centre Saint-Charles
47 rue des Bergers 75015 Paris

Mme Françoise JACQUET

Bureau 458 – 4^{ème} étage

cinema123@univ-paris1.fr

01 44 07 84 83

Horaires d'ouverture : Lundi de 9h30 à 12h15
Du mardi au jeudi de 9h30 à 12h15 et de 14h à

16h30

Le secrétariat pédagogique est disponible par courriel, par téléphone, ou sur site, bureau D623 ([Centre Sorbonne](#)), afin de répondre à toutes vos questions.

Avant d'envoyer un courriel ou de vous rendre au bureau des licences, il est impératif de lire au préalable cette brochure ainsi que les autres documents mis à votre disposition sur le site de l'EMS (guides numériques, documents relatifs aux aides et aux conditions pour faire un stage, emplois du temps, ...).

DIRECTEUR DE L'EMS : M. Florent PRATLONG

VICE-DIRECTEURS : M. Yannick MALEVERGNE

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE (EMS) : M. Thierry LAFAY

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE (UFR 04) : Mme Caroline SAN MARTIN

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Les Cours Magistraux (CM) débuteront le lundi 16 septembre 2024, les Travaux Dirigés (TD) le lundi 23 septembre 2024.

1^{er} semestre (13 semaines de cours)	16 septembre – 26 octobre : COURS
	27 octobre – 3 novembre : VACANCES DE LA TOUSSAINT
	4 novembre – 21 décembre : COURS
	22 décembre – 5 janvier : VACANCES DE NOËL
6 janvier – 22 janvier : EXAMENS DE LA 1 ^{ERE} SESSION DU 1 ^{ER} SEMESTRE	
2^{ème} semestre (12 semaines de cours)	27 janvier – 22 février : COURS
	23 février – 2 mars : VACANCES D'HIVER
	3 mars – 12 avril : COURS
	30 mars – 6 avril : VACANCES DE PÂQUES
	7 avril – 5 mai : COURS
12 mai – 27 mai : EXAMENS DE LA 1 ^{ERE} SESSION DU 2 ^{EME} SEMESTRE	
16 juin – 5 juillet : 2 ^{EME} SESSION D'EXAMENS (RATTRAPAGES 1 ^{ER} ET 2 ^{EME} SEMESTRE)	

L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Les inscriptions pédagogiques 2024-2025 s'effectueront en ligne :

Le jeudi 12 et le vendredi 13 septembre 2024 (premier semestre)

Le mardi 17 et le mercredi 18 décembre 2024 (second semestre)

Horaires communiqués par courriel aux étudiants

Le service d'inscription pédagogique à distance permet à l'étudiant de s'inscrire pédagogiquement aux groupes de Travaux dirigés (TD), et Cours magistraux (CM) à choix, du cursus auquel il est inscrit administrativement.

L'étudiant va :

- choisir éventuellement un bonus (langue, sport, activité culturelle, engagement citoyen),
- valider son inscription pédagogique de façon complète,
- visualiser son contrat pédagogique et en conserver une trace.

Prenez patience si le service est saturé car vous êtes plusieurs à vous connecter en même temps !

Il est rappelé à l'étudiant qu'il doit au préalable procéder à son Inscription Administrative :

- pour les nouveaux étudiants de Paris 1 : suivant les explications indiquées sur l'Autorisation d'inscription reçue.
- pour les étudiants déjà inscrits à Paris 1 l'année dernière : sur <http://reins.univ-paris1.fr>.

Etudiants AJAC (Ajourné Autorisé À Continuer): inscription sur <http://reins.univ-paris1.fr> (Inscription Administrative) selon la procédure suivante :

AJAC-L2-L3 Les étudiants AJAC L2-L3 s'inscrivent administrativement en L2 et en L3.

Cas particuliers

Les étudiants salariés, sportifs de haut niveau, AJAC et étudiants du Collège de Management ne réalisent pas leur inscription pédagogique en ligne. Ils bénéficient de procédures d'inscriptions pédagogiques particulières :

- Les étudiants salariés (définition ci-dessous page 26) devront se présenter avec une copie de leur contrat de travail et une copie de leur dernier bulletin de paie le mercredi 11 septembre 2024 de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00 pour le premier semestre et le lundi 16 décembre 2024 aux mêmes horaires pour le second semestre. (si le contrat débute en septembre, le bulletin de paie devra être transmis en octobre).
- Les modalités d'inscription pédagogique des étudiants AJAC, sportifs de haut niveau et inscrits au Collège de Management leurs seront communiquées par courriel avant la rentrée.

Seuls les étudiants inscrits administrativement (paiement des droits d'inscription) pourront effectuer leur inscription pédagogique.

BONUS

Vous pourrez choisir un bonus facultatif qui peut apporter des points supplémentaires à votre moyenne (maximum + 0.5 point). Ce peut-être un bonus « sport » (au premier semestre uniquement), un bonus « activité culturelle », un bonus « engagement citoyen » (semestre 2) ou « langue vivante 2 » (allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais, russe, japonais, F.L.E.). Une fois choisi, le bonus fait partie de votre cursus universitaire et la présence au cours est obligatoire.

En cas de redoublement, pour conserver la note de bonus de l'année antérieure, vous devrez revalider cette note auprès du service concerné.

Bonus langue

L'enseignement est organisé par le DDL (Département des Langues, centre PMF), quelle que soit la langue choisie. Les étudiants souhaitant s'inscrire en bonus langue doivent se présenter au TD dès la première semaine de cours (semaine du 12 septembre) munis du formulaire d'inscription en bonus (disponible [en ligne sur le site du DDL](#) ou aux [bureaux du DDL](#)) et solliciter l'enseignant ..

Bonus sport

Les inscriptions pédagogiques se feront en ligne sur l'application RESERVASPORT <http://uefaps.univ-paris1.fr/activites/le-sport-dans-vos-etudes/comment-sinscrire/>, **jeudi 12 septembre 2024 dès 12h00**, jusqu'au **vendredi 13 septembre 2024, 22h00**. (Attention, premier arrivé, premier servi !)

Veillez consulter les emplois du temps de la Licence de gestion avant de choisir vos créneaux de sport :

Il n'est pas possible de cumuler un bonus sport et un bonus activité culturelle.

Bonus activité culturelle

Plusieurs activités culturelles donnent lieu à une bonification :

- Atelier théâtre
- Musique à l'Orchestre et Chœur des Universités de Paris (OCUP)

Bonus engagement citoyen

L'engagement étudiant donnant lieu à une bonification est reconnu pour les étudiants qui :

- Exercent une activité de solidarité au sein de l'Université (Relais Handicap, etc.)
- Ont un ou des projets collectifs participant à l'animation de la vie de l'Université,
- Ont un contrat de service civique, sont en service national, ont une activité de service public,
- Ont un projet individuel clairement défini et autorisé par la commission d'évaluation, Mènent des actions ou projets de nature solidaire et/ou citoyenne

Plus d'informations sur les activités culturelles :

[Accueil > Vie étudiante > Vie culturelle](#)

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>

La reconnaissance de l'engagement citoyen est définie par une charte

CONTACT

Service de la vie étudiante

12 place du Panthéon 75005 Paris

Activités culturelles

Jérôme Josien

Jerome.josien@univ-paris1.fr

01 44 07 78 25

Activités associatives

Marie-Chantal Visetti

sve@univ-paris1.fr

01 44 07 77 64

Plus d'informations sur l'engagement citoyen :

[Accueil > Vie étudiante > Vie associative](#)

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>

PROCÉDURE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

- Munissez-vous de votre carte d'étudiant de l'université Paris 1 où figure votre Login.
- Connectez-vous sur <http://ipweb.univ-paris1.fr>

Saisir votre nom utilisateur (login ou identifiant) puis votre mot de passe.

1

Vérifier/ modifier votre adresse permanente puis cliquer sur le bouton **continuer** en bas à droite

- ▶ Sur la gauche de l'écran, vous trouverez la légende des explications.
Carré orange: vous indique un choix à faire

2/3

- Vérifier que le cursus affiché correspond à votre choix.
 - Si oui, cliquer sur le bouton **Continuer**
 - Si non, veuillez nous contacter.
-
- Cliquez sur **Continuer** chaque fois que nécessaire.
 - Le semestre est affiché. Cliquez sur celui-ci (**carré orange**) et commencez vos choix.
 - Dans les U.E. concernées, choisir les options et la langue vivante obligatoire (anglais obligatoire).
Vous devrez obligatoirement cocher l'anglais en LV1.
 - Choisissez éventuellement un ou maximum deux bonus (Sports, Activité culturelle, Langue vivante 2, ou engagement citoyen), en notant bien les horaires proposés.
En «bonus langue», vous ne devez pas prendre anglais, obligatoire dans le cadre de votre LV1.

4

Le tableau recense l'ensemble des enseignements auxquels vous êtes inscrit(e) le TD dans lequel vous êtes affecté(e).

- Cliquez sur le bouton « **Valider inscription** » pour que votre inscription soit prise en compte.
- En cas d'erreur d'emploi du temps, cliquez sur « **Modifier inscription** »

5

« **Contrat pédagogique** » : après avoir effectué votre inscription pédagogique, vous pourrez à tout moment consulter votre contrat pédagogique à cette adresse URL : <http://ipconsult.univ-paris1.fr/>

Pour les AJAC, veuillez également vérifier, grâce à la brochure des horaires et à votre contrat pédagogique, qu'il n'y ait pas de chevauchement entre vos deux années. Si tel est le cas, vous devez procéder à une modification en recommençant l'opération avant la fin de la période d'inscription.

Nous vous rappelons que votre contrat pédagogique est indispensable pour une éventuelle réclamation pour quelque motif que ce soit auprès de votre secrétariat. Les données directement transmises et conservées dans la base de données de votre secrétariat qui prévaudront en cas de différend.

COURS MAGISTRAUX (CM)

Options :

1^{er} semestre : choix obligatoire de 1 enseignement sur 2 :

- Initiation au marketing
- Instruments de financement

L'enregistrement de votre choix se fait auprès de l'UFR du Cinéma

Vous trouverez le syllabus de chacun de ces cours page 15.

2^{ème} semestre : aucune option au second semestre.



Le choix effectué est définitif.

Les cours magistraux ont lieu au centre PMF, [90 rue de Tolbiac, 75013 Paris](#).

COURS DE CINEMA : Les CM et TD de Cinéma ont lieu :

- Centre Saint-Charles, 47 rue des Bergers 75015 Paris

TRAVAUX DIRIGES (TD)

Travaux dirigés :

1^{er} semestre :

- Instruments monétaires
- Mathématiques
- Informatique et enseignement C2i
- Anglais LV1

2^{ème} semestre :

- Introduction aux marchés financiers
- Statistiques appliquées à la gestion
- Comptabilité analytique
- Droit des affaires
- Anglais LV1

La présence aux TD est obligatoire. L'absence à plus de trois TD entraîne la défaillance automatique au partiel correspondant.

Langue Vivante obligatoire : L'anglais est obligatoire (langue vivante 1 à cocher), l'enseignement est organisé par l'EM Sorbonne



Le cours de langue est annuel avec contrôle des connaissances et examen à chaque semestre.

Les Travaux Dirigés ont lieu [Site de Censier](#), 13 rue Santeuil, 75005 Paris

MAQUETTE

L2 GESTION/CINEMA					
Intitulé des UE éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Gestion/Cinéma	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3					
UE 1 : Management 3				12	12
Cours obligatoire	<i>Instruments monétaires</i>	36	16,5	4	4
Cours obligatoire	<i>Mathématiques</i>	36	16,5	4	4
Cours obligatoire	<i>Informatique & PIX</i>	48	33	4	4
UE 2 : Cinéma 3 pratique et esthétique				8	8
Cours obligatoire	<i>Le cinéma parlant</i>	24	0	2	2
Cours obligatoire	<i>Etude de films parlants</i>	0	24	2	2
Cours obligatoire	<i>Atelier de création audiovisuelle</i>	0	36	2	2
Cours obligatoire	<i>Pratique du montage</i>	0	24	2	2
UE 3 : UE Transversale de découverte				10	10
Cours obligatoire	<i>Anglais de gestion</i>	0	18	2	2
Cours obligatoire	<i>Gestion de l'audiovisuel</i>	18	0	4	4
Cours obligatoire	<i>Un cours à choisir parmi les 2 options suivantes:</i>			4	4
Cours optionnel	<i>Initiation au marketing</i>	18	0		
Cours optionnel	<i>Instruments de financement</i>	18	0		
Total		198	168		30
Volume horaire étudiant		180	168		
		366			
Semestre 4					
UE 1 : Management 4				20	20
Cours obligatoire	<i>Droits des affaires</i>	36	16,5	6	6
Cours obligatoire	<i>Statistiques appliquées à la gestion</i>	36	16,5	7	7
Cours obligatoire	<i>Comptabilité analytique</i>	36	16,5	7	7
UE 2 : Cinéma 4 pratique et esthétique				8	8
Cours obligatoire	<i>Le cinéma moderne</i>	24	0	2	2
Cours obligatoire	<i>Théories du cinéma</i>	0	24	2	2
Cours obligatoire	<i>Atelier de mise en scène</i>	0	36	2	2
Cours obligatoire	<i>Postproduction numérique</i>	0	24	2	2
UE 3 : UE Transversale de professionnalisation				2	2
Cours obligatoire	<i>Anglais du cinéma</i>	0	18	2	2
Cours obligatoire	<i>Conférences de professionnels (cinéma)</i>	4	0	0	0
Cours obligatoire	<i>Conférences de professionnels (gestion)</i>	6	0	0	0
Total		142	151,5		30
Volume horaire étudiant		142	151,5		
		293,5			

1^{er} semestre :

Cours obligatoires :

Gestion de l'audiovisuel (Mme Constance MONNIER)

Le cours de gestion de l'audiovisuel porte sur les secteurs du cinéma et de l'audiovisuel. Les différents thèmes abordés sont les suivants : les spécificités des secteurs du cinéma et de l'audiovisuel ; les marchés du cinéma et de l'audiovisuel ; le public et les salles; la distribution, la promotion et le marketing; la production et le financement des films et des programmes audiovisuels en France. Ce cours est sans td, il est complété par des supports de cours et rapports ou études à télécharger sur l'EPI.

Instruments monétaires (Mme Laura DE LISI & M. Jean-Sébastien LENFANT)

L'objectif de ce cours est de vous fournir les clés nécessaires à la compréhension de mécanismes économiques liés à la monnaie comme la création monétaire et le financement de l'économie. Le but est également de vous aider à comprendre l'actualité relative aux décisions de politique monétaire et leur impact sur l'inflation, le taux de croissance et le niveau des taux d'intérêt.

Mathématiques (M. Thierry LAFAY)

Ce cours/TD permet aux étudiants d'acquérir les outils mathématiques de base nécessaires à la formation de tout gestionnaire et économiste. Il comporte une formation générale à l'algèbre linéaire (calcul matriciel, inversion de matrice, diagonalisation de matrice, puissance de matrice, formes quadratiques, nature d'une matrice) et aux fonctions de plusieurs variables (dérivées partielles, développements limités, fonctions implicites). Il met particulièrement l'accent sur les méthodes d'optimisation (avec ou sans contraintes) ainsi que sur la résolution de système d'équations de récurrence (suites récurrentes, étude des systèmes récurrents et des systèmes markoviens discrets).

Informatique et Enseignement C2I / Pix (Mme Valérie MONFORT)

Le cours d'informatique de L2 est centré autour d'EXCEL et de VBA. Après un bref rappel sur les connaissances indispensables d'excel (formules si, recherche, solveur, tableaux croisés dynamiques, graphiques, mises en forme, filtrages et tri) la programmation de macros et fonction VBA est abordée. Les étudiants apprennent à créer des procédures, des fonctions, des formulaires ainsi les fondamentaux de la programmation objet et les grands types d'instructions : conditionnelles, répétitives (boucles), etc.

Cours à choix (1/2):

Initiation au marketing (Mme Héra BEN MILED-CHERIF)

Initier les étudiants aux concepts et techniques de marketing et aux évolutions récentes du marketing grâce aux nouvelles technologies et les perspectives d'avenir. Leur expliquer dans un premier temps qu'est-ce qu'un marché **et son environnement et les études de marché**, afin de mettre en évidence dans un second temps l'importance du marketing stratégique au moyen de la **segmentation, du ciblage et du positionnement sur un marché**. Dans un troisième temps, le plan d'action marketing sera explicité par l'élaboration de la stratégie de marketing mix (politiques de produit, prix, distribution et communication). Une quatrième phase peut être envisagée le contrôle des actions mises en place en vue de mettre en place des actions correctives (nouvelle segmentation, nouveau ciblage, nouveau produit, nouveau prix...).

Instruments de financement (Mme Catherine DESTOMBES)

Les instruments de financement regroupent les outils de financement court terme et long terme à la disposition des entreprises pour financer leur activité tant leurs investissements, leur cycle d'exploitation que leur trésorerie. Ces outils de financement sont disponibles soit sur le marché bancaire, soit sur les marchés de capitaux. Cette introduction a pour objectif de mettre en perspective les solutions de financement et placement, de pouvoir calculer les coûts et gains financiers respectifs afin de pouvoir arbitrer et développer une stratégie de financement CT et LT. Ce cours magistral s'appuie sur de nombreux schémas, exercices, et exemples basés sur une expérience professionnelle en Corporate Finance et en Cash Management.

proposés à chaque fin de cours). Chaque séance se termine par un petit jeu interactif. Le cours est sans TD et donc la note finale est celle du partiel.

2^{ème} semestre :

Cours obligatoires :

Statistiques appliquées à la gestion (M. Raouf ZAFRI)

Le cours aborde les notions d'analyse combinatoires et de probabilité. Il approfondira ensuite les notions de variables aléatoires réelles en particulier les variables discrètes et continues usuelles (lois binomiales, hypergéométriques, géométrique, normale...). Ce cours s'accompagne de 11 séances de travaux dirigés.

Comptabilité analytique (Mme Anne MASGNAUX)

La comptabilité analytique de gestion recense les charges classées par destination, ce qui permet de déterminer quelle part d'une charge peut être attribuée à tel produit ou à telle activité, à tel sous-ensemble de l'entreprise:

usine, atelier, machine, ou à tel poste de travail. La comptabilité analytique a quatre grands usages distincts : justifier des prix de vente, donner des éléments permettant de décider, fournir des paramètres de contrôle, évaluer des biens et des services.

Droit des affaires (Mme Marie-Hélène RAYNIER)

Le cours de Droit des affaires a pour objectif d'initier les étudiants aux éléments fondamentaux des principales branches du droit intéressant la vie des entreprises (droit commercial, droit de la concurrence et droit des sociétés). Le cours magistral est complété par des travaux dirigés (structurés essentiellement autour d'études de cas) et suivi sur l'EPI.

Conférences de professionnels (Mme Alexandra ROY)

La première séance de ce cours est dédiée à la présentation de l'offre et des modalités d'inscriptions (processus e candidat, pièce à joindre aux dossiers,...) en troisième année de licence ainsi que l'offre de master à l'EMS. La seconde séance de ce cours est centrée sur le CV, la lettre de motivation et les expériences professionnelles. Les autres séances laisseront la parole à des professionnels exerçant dans des grandes entreprises ou en cabinet (en management, finance, marketing, Rh,...) qui vous présenteront les différents métiers possibles après un master en sciences de gestion à l'EMS.

EXAMENS

Les calendriers d'examens seront envoyés sur vos adresses Paris 1 et les convocations consultables sur votre ENT.

Vous devrez vous présenter 30 minutes avant le début de l'épreuve, être muni(e) de votre carte d'étudiant(e) de l'Université de Paris 1, respecter la place qui vous a été attribuée (liste d'affichage à l'entrée de l'amphithéâtre).

D'autres dispositions peuvent être mises en place par les enseignants et/ou les surveillants. Ces dispositions devront être respectées au même titre que celles indiquées ci-dessus.

RESULTATS

Vous serez informés par courriel de la disponibilité de vos résultats à l'issue de chaque période examens, vous aurez accès à vos résultats sur votre ENT.

Vos relevés de notes seront également accessibles depuis votre ENT.

CONSULTATION DE COPIES

À la fin de chaque session, après les délibérations et la publication des résultats, il vous sera possible de consulter vos copies en respectant une procédure qui vous sera communiquée au cours du 1^{er} semestre puis du 2^d semestre sur votre adresse Paris 1.

COMPRENDRE SES RÉSULTATS

En fonction des notes obtenues aux examens et des règles de compensation, les résultats aux matières, aux Unités d'Enseignement (UE = regroupement de plusieurs matières), aux semestres ou à l'année, peuvent être les suivants :

ADM (admis) : L'élément pédagogique (matière, UE, semestre) ou l'année est acquis et capitalisé (en cas de redoublement, vous conservez toutes les matières, UE, ou semestre ADM).

AJ (ajourné) : L'élément pédagogique (matière, UE, semestre) ou l'année n'est pas validé. Si c'est le résultat à l'année, vous devez redoubler.

DEF (défaillant) : Résultat obtenu suite à l'absence à une épreuve.

AJAC (ajourné autorisé à continuer) : Voir plus bas.

CAPITALISATION ET COMPENSATION

Les crédits, unités d'enseignement et diplômes peuvent être acquis par réussite à l'examen ou par compensation.

Unités d'enseignements (UE) : Les UE sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'une unité d'enseignement entraîne délivrance des crédits correspondant à cette unité. Une unité d'enseignement ne peut être obtenue si l'étudiant ne se présente pas à une épreuve

Éléments constitutifs (EC) d'unité d'enseignement (matières) : les matières pour lesquels l'étudiant a obtenu la moyenne dans les UE non validées sont capitalisables. S'ils portent des crédits, ceux-ci sont acquis par l'étudiant.

Semestre : Le semestre d'enseignement est validé si l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'un semestre entraîne délivrance des crédits correspondants.

Compensation annuelle : Elle est de droit pour les étudiants ayant obtenu la moyenne arithmétique pour les deux semestres de l'année. Les étudiants défaillants ne peuvent bénéficier de cette disposition.

REDOUBLEMENT

En cas de résultat négatif à l'année en cours, vous êtes autorisé à redoubler, dans la limite du nombre maximal d'inscriptions défini par l'université.

La licence doit être validée en 5 années maximum.

Le nombre d'inscriptions administratives en L1-L2 est limité à trois (deux L1 et une L2 ou bien une L1 et deux L2) et le nombre d'inscriptions en L3 est limité à deux.

Les **matières, UE et semestres validés (ADM) sont capitalisés**. Ils n'ont pas à être repassés en cas de redoublement.

ÉTUDIANTS AJAC

Si vous n'avez pas validé votre année mais que vous avez validé un semestre sur les deux (et que vous n'avez pas le résultat Défaillant), vous êtes Ajourné autorisés à continuer (AJAC). Vous êtes autorisés à vous inscrire en année supérieure mais vous devrez également effectuer une inscription (pédagogique ou administrative, voir ci-dessous) dans l'année non validée en dette.

Vous avez obligation de suivre les enseignements du semestre non validé de l'année en dette et de valider celui-ci pour poursuivre vos études. (Si l'année en dette n'est pas validée, l'année supérieure ne pourra l'être.)

Les AJAC L1-L2 effectuent l'inscription administrative en L2 mais devront s'inscrire pédagogiquement aux enseignements de L1 non validés.

Les AJAC L2-L3 effectuent deux inscriptions administratives : une inscription principale en L3 (droits d'inscription acquittés sur ce diplôme) et une inscription secondaire en L2 (pas de droits de scolarité sur cette inscription). Ils effectueront ensuite deux inscriptions pédagogiques : en L3 puis en L2.

QUE FAIRE EN CAS DE DIFFICULTES PEDAGOGIQUES ?

En cas de **problèmes pédagogiques dans un TD**, merci de contacter **en premier lieu le chargé de TD**, et, si et seulement si, le problème n'a pas été réglé, de contacter de nouveau ce chargé de TD en mettant en copie le responsable de la matière.

Le responsable pour l'Anglais est Mme Clémence PILLOT: Clemence.Pillot@univ-paris1.fr

Le secrétariat UEFAPS pour le sport est : uefaps@univ-paris1.fr

En dernier lieu, vous pouvez contacter votre directeur des études (Monsieur Thierry LAFAY: Thierry.lafay@univ-paris1.fr) en détaillant précisément la situation et en transférant vos échanges de courriels avec le chargé de TD et le responsable de la matière.

Par ailleurs, des **délégués** sont présents pour vous écouter et faire le relais auprès de l'équipe enseignante. Des **associations d'étudiants** de l'EMS sont également disponibles pour vous soutenir dans vos études et animer au quotidien la vie étudiante de Paris 1 : <https://management.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>

ORIENTATION EN LICENCE 3

Le cours « Conférences de professionnels » a pour but de vous accompagner dans votre recherche d'orientation professionnelle et de formations après la L2.

Césure

Un étudiant de L2 peut demander à effectuer une année de césure entre la L2 et le L3 (ou, plus rarement, entre la L3 et le M1). Pour cela, il devra :

- déposer auprès de l'UFR son projet de césure (et obtenir son accord) : avant mi-avril pour un projet de césure débutant au 1er semestre de l'année universitaire (suivante).
- déclencher sa césure après son admission dans la formation.

Cette césure peut lui permettre d'effectuer pendant un an différentes activités :

- Autre formation (qu'à l'EMS)
- Stage ou période de formation en milieu professionnel
- Bénévolat
- Engagement de service civique/volontariat associatif ou autres formes de volontariat
- Entrepreneuriat
- Travail

Une seule césure est possible par diplôme. (ex : 1 césure maximum en Licence, 1 césure maximum en Master). Si vous effectuez une césure de la L3 au M1, l'année de césure compte pour le diplôme du master.

Informations complémentaires : <https://management.pantheonsorbonne.fr/cesure>

D.U. Césure Poursuite d'études (CPE)

Le DU-CPE s'adresse aux étudiants de l'EMS ayant validé leur troisième année de licence mais n'ayant pas obtenu de place dans nos masters.

Afin de leur permettre de poursuivre des études et de conserver leur statut étudiant, dans l'attente de la prochaine période de candidature, le DU-CPE offre une année de formation professionnalisante et la possibilité d'améliorer la qualité de leur dossier.

Informations complémentaires : <https://management.pantheonsorbonne.fr/diplomes-universitaires-ems>

REORIENTATION

Les étudiants de licence ont la possibilité de se réorienter à l'issue des semestres 1, 2, 3 et 4.

Il est conseillé de se renseigner sur les modalités de réorientation **le plus tôt possible**.

Le SCUIO (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation) peut vous accompagner dans votre réorientation et vos démarches :

SCUIO :

Adresse : salle C901 du 90 rue de Tolbiac 75013 Paris

Téléphone : au 01 44 07 88 56 du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

Courriel : scuio@univ-paris1.fr

Retrouvez toutes les informations utiles et le calendrier des réorientations sur le site de l'EMS :

<https://management.pantheonsorbonne.fr/reorientation>

AIDES A LA PROFESSIONNALISATION

Pour vous accompagner dans la construction de votre projet professionnel et dans votre insertion professionnelle, l'EMS a construit une offre de différents modules tout au long de vos trois années de licence :

En première année, les modules « Projet professionnel-Module DPEIP » et « CV et lettre de motivation » ont pour but, en une séance au second semestre, de permettre à l'étudiant de construire son projet professionnel par une réflexion sur son parcours antérieur et futur, ses aspirations, ses compétences acquises ou à acquérir. Ils comporteront également une introduction au CV ainsi qu'une présentation des différentes possibilités de professionnalisations, options de cours et formations au sein de l'Ecole de Management de la Sorbonne qui s'offrent à vous dès la L2.

En deuxième année, Le module « conférences de professionnels » se découpe en plusieurs séances tout au long du second semestre. Les premières séances ont pour but de vous aider à trouver un métier qui vous corresponde, à acquérir les clés pour y accéder et à vous valoriser lors d'une candidature pour une formation ou un stage (attente des directeurs de formation ou des employeurs, profils d'étudiants recherchés, ...).

Nous vous présenterons ensuite l'offre de L3 et de Master (ainsi que leurs modalités d'inscriptions : processus e candidat, pièce à joindre aux dossiers, ...) ainsi que le processus des stages à la fin de la L2. Enfin, la méthodologie du CV et de la lettre de motivation sera détaillée.

Les dernières séances laisseront la parole à des professionnels exerçant dans des grandes entreprises ou en cabinet dans différents domaines de la gestion (en management, finance, marketing, Rh, ...) qui vous présenteront les différents métiers possibles après un master à l'EMS.

En troisième année, Le module « OMC » (Orientation-master-Césure) a pour but de vous aider à choisir votre master et à vous valoriser dans votre dossier de candidature d'admissibilité lors d'une séance de présentation. Cette dernière sera suivie de séances individuelles de simulation d'entretien d'admission.

Par ailleurs, **chaque année**, le **service du SCIUO** met à votre disposition une documentation actualisée sur les différents métiers de la gestion et vous proposent des rendez-vous pour répondre à vos questions et vous conseiller dans votre projet professionnel : <https://www.pantheonsorbonne.fr/scuio>

Le **service du BAIP** (bureau d'aide à l'insertion professionnelle), quant à lui, vous aide dans votre insertion professionnelle (job dating, aide dans la recherche de stage ou la création d'entreprise): <https://www.pantheonsorbonne.fr/formation/insertion-professionnelle/baip>

Enfin, un dispositif complet d'aides numériques, psychologiques, sociales et financières est présenté sur votre espace numérique (cf documents « aides » sur le site de l'EMS).

PUIS-JE EFFECTUER UN STAGE DE GESTION EN L2 ?

Les étudiants de DL2 peuvent, sous conditions, effectuer un stage conventionné d'une durée minimale de 4 semaines en fin d'année universitaire.

Ce stage est facultatif. Il est soumis à plusieurs conditions d'éligibilité.

Informations sur le stage facultatif de la DL2 :

<https://management.pantheonsorbonne.fr/stages>

Si et seulement si vous remplissez les conditions impératives décrites dans le lien ci-dessus, vous pouvez contacter Mme Corinne DUVAL (stages-ems@univ-paris1.fr), référente stages et insertion professionnelle de l'EM Sorbonne.

SITUATIONS PARTICULIERES

CONTRÔLE TERMINAL

L'étudiant doit faire la preuve de son activité professionnelle à chaque semestre, en présentant son contrat de travail et son dernier bulletin de paie au secrétariat pédagogique de la formation.

Les étudiants inscrits dans le cadre du contrôle terminal ne participent pas aux évaluations de contrôle continu. Ils sont évalués en fin de semestre via des examens terminaux.

ETUDIANT BOURSIER

Vous trouverez sur le site de l'université toutes les informations utiles sur les bourses à caractère social proposées aux étudiants : <https://www.pantheonsorbonne.fr/inscription/financer-ses-etudes>

Les étudiants boursiers ont besoin de faire signer une fiche d'assiduité à chaque semestre à leurs chargés de TD. Or il peut arriver qu'un étudiant ait validé son semestre, parce qu'il est en contrôle terminal. Dans ce cas, votre gestionnaire de scolarité vous signera votre fiche d'assiduité .

ETUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP

Un protocole a été mis en place par le relais handicap pour les étudiants en situation de handicap, qui aboutit à un PAEH (Plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap). Il s'agit d'un dispositif personnalisé, visé par le SIUMPPS (Service interuniversitaire de Médecine préventive et de Promotion de la santé), et formalisé par un arrêté du président de l'université.

Les étudiants reconnus en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements, notamment de leurs conditions d'examens.

Ils sont invités à **contacter le relais handicap dès les premiers jours de la rentrée** afin d'entamer les démarches. Les aménagements ne pourront être accordés qu'à la fin de la procédure, un fois l'arrêté d'aménagement signé par la présidente de l'université.

► Plus d'infos : <https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/relais-handicap>

ETUDIANT INTERNATIONAL

Les étudiants internationaux pourront trouver auprès de la Direction des Relations Internationales de l'Université des informations sur leurs conditions d'études en France, le logement, les aides, les titres de séjours, etc.

► Site web de la DRI : <https://international.pantheonsorbonne.fr/venir-paris-1-pantheon-sorbonne>

La maîtrise de la langue française est une des conditions pour pouvoir suivre des études dans une université française. C'est pourquoi, un étudiant ne peut obtenir de temps supplémentaire pour un examen ou composer dans une autre langue que le français. En revanche, il est possible de demander au responsable du contrôle l'autorisation d'apporter un dictionnaire franco-xxx (votre langue), à condition que ce dictionnaire ne comporte aucun mot rajouté. Il est possible aussi de cocher la case "étudiant non francophone" ou de l'ajouter à la main sur la copie.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La plupart des informations sur votre scolarité vous seront communiquées tout au long de l'année par courriel, il est donc primordial que vous activiez votre messagerie Paris 1 (prenom.nom@univ-paris1.fr), et que vous **consultiez régulièrement** :

- Votre courriel Paris 1 : prenom.nom@etu.univ-paris1.fr
- L'espace pédagogique interactif : <http://epi.univ-paris1.fr>
- Le site de l'université : www.univ-paris1.fr
- Le site de l'EM Sorbonne : <https://management.pantheonsorbonne.fr/>

Il est également vivement conseillé de rediriger les messages de votre adresse Paris 1 vers votre adresse courriel personnelle.

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Ressources documentaires, espaces pédagogiques interactifs (EPI), calendrier des cours et convocations aux examens, WIFI, Inscriptions pédagogiques, etc, retrouvez toutes les ressources de votre ENT dans le

► **Guide étudiant des usages numériques** : <http://ent.univ-paris1.fr/gun>

MESSAGERIE

Il est essentiel d'activer votre messagerie pour vous connecter à l'ensemble des services numériques de l'université ainsi que pour recevoir le calendrier des examens et les informations envoyées par votre UFR. Par ailleurs, l'usage de la messagerie Paris 1 est de plus en plus fréquent dans le cadre des enseignements de TD et de relation avec l'administration.

1 - Connectez-vous à l'ENT : <http://ent.univ-paris1.fr/>

2 - Sélectionnez « activation de votre compte » dans l'ENT

3 - Complétez les champs avec les informations qui figurent sur votre carte d'étudiant :

- votre login (identifiant) sur 11 caractères
- votre numéro de dossier étudiant
- votre date de naissance et cliquez sur « J'accepte la charte et j'active ma boîte »

4 - Un écran affiche votre identifiant, votre mot de passe et votre adresse courriel.

Remarque : la procédure peut être refaite en cas de perte du mot de passe.

INTRANET ETUDIANT

Vous trouverez sur votre Intranet de nombreuses informations utiles et démarches en ligne.

Pour vous connecter : <https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet>

Menu intranet étudiant :

- Covid-examens
- Aide pour les étudiants
- Attestations et diplômes
- Annulation d'inscription
- Bourses & aides financières
- Conseil d'administration
- Carte d'étudiant (information)
- Demande d'exonération
- Réédition carte d'étudiant
- Communication
- Conseils centraux : PV et relevés de décisions
- Emploi du temps
- Espace professionnel de Paris 1 D.P.E.I.P.
- Inscriptions administratives
- Politique de développement durable
- Remboursement des droits universitaires des étudiants boursiers et autres
- Santé (étudiants)
- Section disciplinaire
- Usages numériques (DSIUN)

PERTE DE LA CARTE D'ETUDIANT

Vous pouvez faire la demande de réédition de votre carte directement à partir de votre ENT, dans votre intranet, avec paiement en ligne par carte bancaire et retrait sur place, à PMF, ou envoi postal.

SERVICES UTILES

INFORMATION, ORIENTATION, INSERTION PROFESSIONNELLE

SCUIO-BAIP

Centre PMF, 9^e étage

Orientation : scuio@univ-paris1.fr

Insertion professionnelle : baip@univ-paris1.fr

SCUIO <https://www.pantheonsorbonne.fr/scuio>

BAIP <https://www.pantheonsorbonne.fr/formation/insertion-professionnelle>

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET PÔLE BOURSE

Mise en paiement de la bourse Assiduité – Remboursements et exonération des droits d'inscription

Centre PMF : 11^e étage (ascenseurs jaunes)

Inscriptions-Administratives@univ-paris1.fr et bourses@univ-paris1.fr

Assistance téléphonique : 01 71 25 11 37

CROUS

Assistantes sociales

Centre PMF : 8^e étage (ascenseurs verts), sur rendez-vous tous les matins (sauf le jeudi). Les prises de rendez-vous se font par courriel uniquement à l'adresse/
social.pantheon@crous-paris.fr

SANTÉ

SSU (service de Santé universitaire)

Centre PMF : 8^e étage (ascenseurs verts) siumpps@univ-paris1.fr

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/sante>

HANDICAP

Relais Handicap

Centre PMF : 11^e étage (ascenseurs jaunes)

handi@univ-paris1.fr

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/relais-handicap>

BIBLIOTHÈQUES

SCD

<https://bibliotheques.pantheonsorbonne.fr/liste-bibliotheques>

SPORT

UEFAPS

Centre PMF : 8^e étage (ascenseurs verts)

uefaps@univ-paris1.fr

<https://sport.pantheonsorbonne.fr/>

LANGUES

Département des langues

Centre PMF : 7^e étage (ascenseurs verts)

langues.pantheonsorbonne.fr/

RELATIONS INTERNATIONALES

DRI

Maison internationale,

58 bd Arago, 13^e arrondissement

international.pantheonsorbonne.fr

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ASSOCIATIVES

Service de la Vie étudiante

Centre Panthéon :

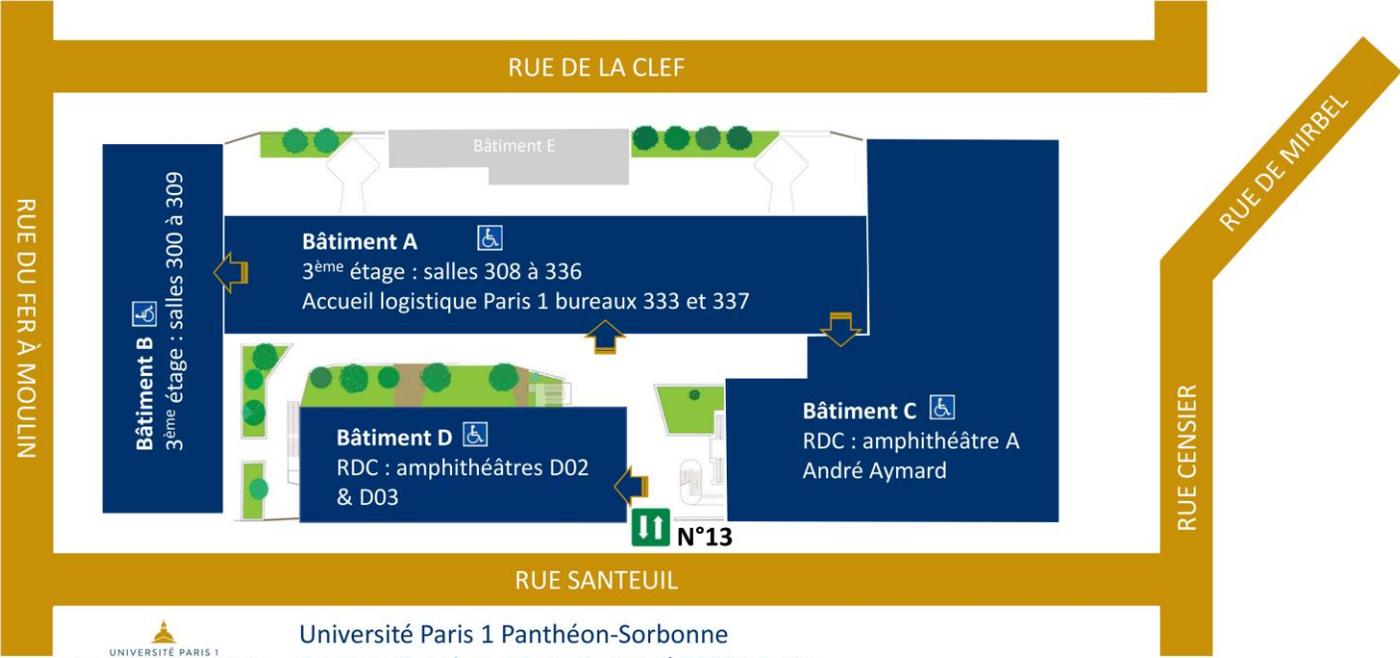
Bureaux dans la cour d'honneur 01 44 07 77 64

sve@univ-paris1.fr

Centre PMF : 11^e étage (ascenseurs jaunes)

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>

PLAN CENTRE CENSIER



Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Campus Censier : 13 rue Santeuil 75005 Paris